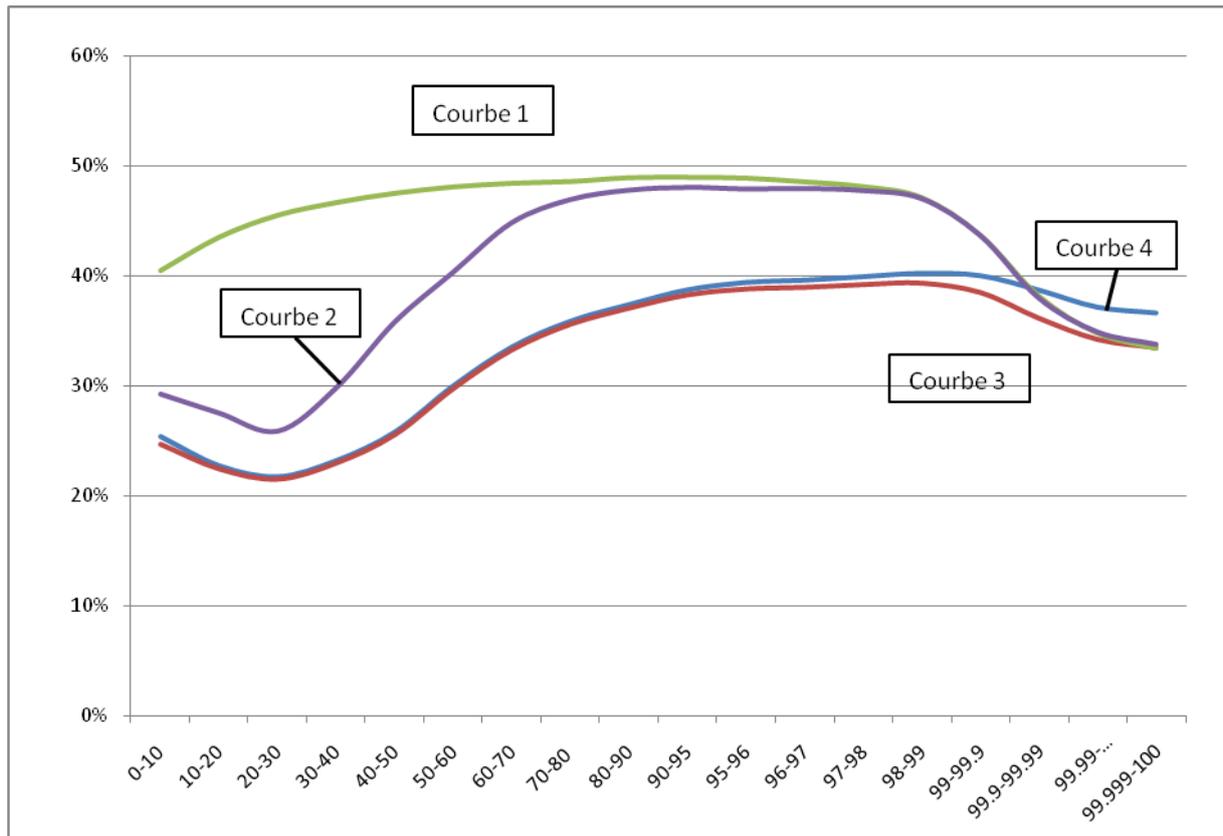


Et si notre fiscalité était déjà progressive ?

Thomas Piketty a publié sous le titre « pour une révolution fiscale » un essai dans lequel il tente de démontrer que les hauts revenus ne sont pas assez imposés, ce qui justifierait une refonte de la fiscalité.

Paradoxalement, les chiffres mêmes publiés par Thomas Piketty sur internet à l'appui de ses calculs prouvent le contraire : les plus hauts revenus sont bien plus imposés que le reste de la population. Démonstration.



Chaque courbe représente la fraction de revenus prélevée sur chacune des tranches de la population, hiérarchisée en fonction de revenus croissants, en la décomposant en « fractiles »¹ : déciles et même centiles (centième partie de la population). Seule La courbe 1 figure page 50 au centre de l'essai, « pour une révolution fiscale » dont elle est l'argument essentiel.

Où l'on voit que le segment le plus riche entre 99,999 et 100, soit les 5 000 Français aux plus hauts revenus, les « Mme. Bettencourt », ne paierait que 33% de ses revenus alors que les plus bas revenus seraient à 40%. D'où ce titre page 70 « **quand les chômeurs sont plus imposés que les actionnaires** ».

Sauf que dans les calculs pour cette courbe, il n'y a plus ni Mme. Bettencourt, ni les chômeurs. En effet, subrepticement, Thomas Piketty est passé pour ce graphique, de 50 millions de Français à 20 millions en excluant tous les plus de 65 ans et ceux qui travaillent moins de 80% de leur temps.

¹

Pour effectuer sa démonstration, Thomas Piketty construit une population artificielle de 800 000 Français dont, à chaque individu, il attribue des caractéristiques d'âge, de revenu, de famille, de patrimoine, etc. de façon à ce qu'au total, cette population, étendue à 50 millions d'adultes satisfasse toutes les données connues fournies notamment par la comptabilité nationale : revenus salariaux, revenus financiers, imposition à l'IR, à l'ISF, etc.

Si on revient aux 50 millions d'adultes en utilisant son tableau STI3, on tombe sur la courbe 2 qui n'a plus du tout la même « gueule », qui en particulier a le défaut que les « riches » sont plus imposés que les « pauvres ».

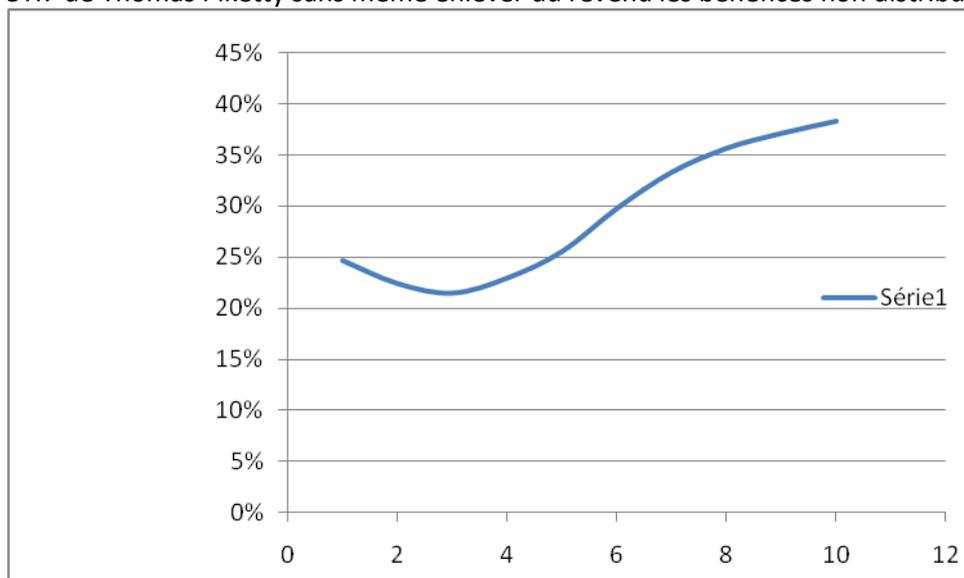
Et, même pour cette distribution, Thomas Piketty a pris les revenus bruts sans tenir compte des transferts sociaux : le RSA, les indemnités chômage, les retraites qui avantagent principalement les plus bas revenus ; les prélèvements sociaux participatifs qui font dégringoler les plus hauts revenus. Si on corrige² en utilisant son tableau STI7 où les pourcentages de prélèvements sont directement calculés), on trouve la courbe 3. Les écarts entre les plus hauts revenus et les plus taxés se sont considérablement réduits.

Mais, pour arriver à démontrer que le dernier centile des très riches ne paie pas assez, ce n'était pas suffisant ; le rapport impôts payés sur revenus était encore trop faible. Alors, Thomas Piketty fait ce que le Conseil des Prélèvements Obligatoires a refusé de faire : il gonfle les revenus du patrimoine avec des revenus fictifs. En gonflant ces revenus, il gonfle le dénominateur de la fraction, le numérateur étant les impôts payés. Pour cela, le dernier centile tirant une très grande partie de ses revenus de revenus financiers, il ajoute les bénéfices non distribués par les sociétés, au motif que les actionnaires s'enrichissent (en réalité, la valeur des actions n'a cessé de chuter depuis 10 ans). Si l'on corrige ces distorsions, on tombe sur la courbe 4.

Le dernier coup de pouce est l'astuce consistant à donner sur le graphique la même place en largeur aux 500 000 plus hauts revenus qu'aux 25 millions les plus bas. Sinon, même sur le graphique 1, l'inégalité serait restée quasi invisible : car le centile des riches, avec un revenu total de 125 Mds € paie 51 Mds de prélèvements, 41,3% de leur revenu supposé et il ne manquerait que 9.8 Mds pour être au taux le plus élevé supporté par la classe moyenne : 49%. 9,8 Mds, c'est à peine 10% du déficit budgétaire. Sur la courbe 4, l'écart serait du milliard. S'il existe vraiment car il n'y a que 8 contribuables dans sa tranche la plus haute. Un peu faible pour une moyenne réaliste

Mais, au total, d'après les chiffres mêmes de Thomas Piketty, les « riches » paient près de 40% de leurs revenus en prélèvements obligatoires, les « pauvres » 22%.

Voilà ce que donne la distribution des prélèvements sur le revenu d'après les chiffres de l'annexe STI7 de Thomas Piketty sans même enlever du revenu les bénéfices non distribués.

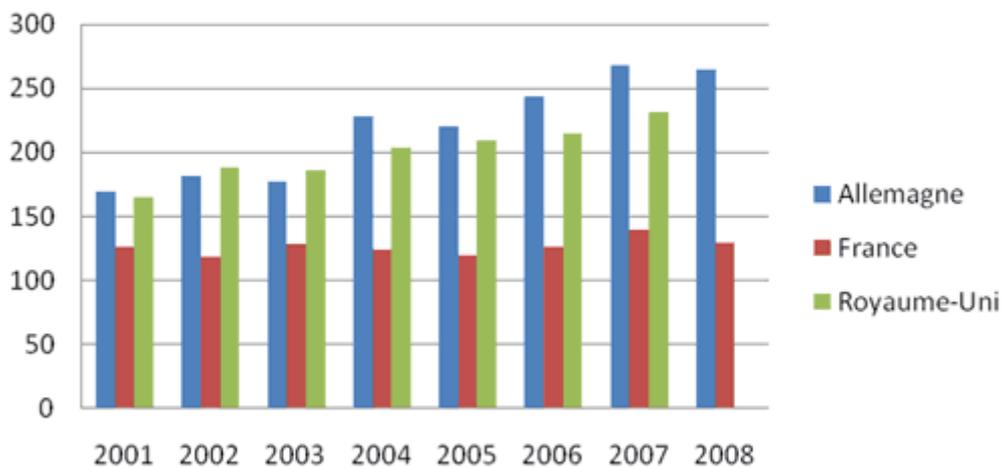


² En langage technique, passer des revenus primaires aux revenus secondaires.

Taux de prélèvement sur les revenus secondaires sur 50 millions de Français du tableau www.revolution-fiscale.fr ST17. En abscisse, les déciles.

Par ailleurs, un prélèvement a été oublié car il n'est pas dans la comptabilité nationale, c'est le prélèvement-risque, ce que les riches paient en patrimoine perdu parce qu'ils osent investir dans des entreprises. Ces pertes sont de l'ordre de 4% du patrimoine financier, soit de l'ordre de 40 milliards ; dont environ la moitié sur le dernier centile. Si des « entrepreneurs » n'acceptent pas de courir ce risque, le financement en capitaux propres de nos PME s'arrête. Actuellement, l'ensemble des entreprises françaises n'est capable de s'autofinancer que jusqu'à 120 Mds, alors que les Anglais et Allemands sont au double.

Autofinancement des sociétés non financières (€Mds)



Source : Eurostat, Comptes nationaux

La comptabilité nationale indique d'ailleurs une insuffisance systématique de financement des Sociétés non financières françaises d'une cinquantaine de Mds alors que les Anglais ont un excédent de 60 Mds £. Et Thomas Piketty voudrait taxer les revenus non distribués, alors qu'il faudrait plus que les doubler pour que notre industrie reste compétitive et fabrique des emplois ... ?

Notre avenir est-il dans plus de taxation ou dans la création de richesse ?

François Saint-Cast
Docteur en Économie

Bernard Zimmern
Président de la Fondation iFRAP

24/5/2011